

**EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1 800 561-8273 OU À CHEMTREC AU 1 800 424-9300**

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

### DISTRIBUÉ PAR :

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.  
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

**24 h sur 24** : 1 800 561-8273  
**Autre numéro d'urgence Canutec** : 1 613 996-6666 (à frais virés)

Nom du produit : DADS  
Usage du produit : Fongicide  
N° EPA : 29333  
N° FS : 29333-12-LPI

Révisions à la FS : Nouvelle

Date de publication : Août 2012

Remplace : Nouvelle

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – DANGER – POISON – DANGER IRRITANT CUTANÉ – SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL.** EMPÊCHER L'ACCÈS AU PERSONNEL NON AUTORISÉ. AVERTISSEMENT : contient des allergènes de l'ail. NE PAS utiliser ce produit en cas d'allergie à l'ail. Fatal ou toxique si avalé. Peut être nocif si absorbé par la peau. Nocif si inhalé. Éviter d'inhaler/de respirer les vapeurs et les émanations. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Sévèrement irritant pour la peau. NE PAS appliquer sur la peau. Éviter tout contact avec les vêtements. Bien se laver après manipulation du produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements à l'eau chaude et au détergent avant de les porter à nouveau.

Ce produit est un liquide laiteux avec une odeur piquante.

## 3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques</u>	<u>Pourcentage selon le poids</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unités)</u>
Sulfure de diallyle et autres sulfures apparentés	90,00	2179-57-9	Non inscrit

## 4. PREMIERS SOINS

<b>Ingestion :</b>	Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées, si la personne peut avaler. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.
<b>Contact avec la peau ou les vêtements :</b>	Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.
<b>Inhalation :</b>	Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler le 911 ou l'ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

**POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 561-8273.** Avoir l'étiquette ou le contenant du produit et le numéro d'enregistrement de produit antiparasitaire à portée de la main au moment d'obtenir des soins médicaux.

## 5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair (°C/méthode) :</b>	61,66 °C (VC)
<b>Limites d'inflammabilité (LII et LSI) :</b>	LII : non disponible – LSI : non disponible
<b>Agents d'extinction :</b>	Liquide combustible. Utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant. Utiliser de l'eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), poudre sèche ou mousse. De l'eau sous forme de brouillard peut être employée pour refroidir les contenants fermés.
<b>Produits de combustion dangereux :</b>	Non disponibles.
<b>Techniques spéciales en cas d'incendie :</b>	Porter un équipement respiratoire en circuit fermé et des vêtements de protection couvrant tout le corps. Demeurer à contrevent du feu et tenir tout le personnel non essentiel éloigné de la zone de fumée intense.
<b>Risques particuliers d'incendie et d'explosion :</b>	Placer les contenants de produits et les contenants vides loin de la chaleur et des foyers d'incendie. Si l'eau est utilisée pour combattre le feu ou pour refroidir les contenants, la contenir avec des digues afin d'éviter le ruissellement et la contamination des sources d'eau.

**6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS****Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement :**

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Absorber le déversement avec des matériaux inertes (p. ex., du sable sec ou de la terre), puis balayer et placer le mélange dans des contenants pour une élimination appropriée. Bien laver les surfaces contaminées. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et de l'équipement antidéflagrant. Éloigner toute source d'allumage. Fixer les contenants au sol et les attacher ensemble lors du transfert du produit. Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques. Consulter la réglementation locale, provinciale ou fédérale pour élimination appropriée. Communiquer avec le fabricant ou l'agence régulatrice provinciale en cas de déversement et pour nettoyer un déversement.

**ATTENTION :** Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux ou les cours d'eau.

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

**Manipulation :** Se laver les mains avant de boire et de manger, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si les pesticides les pénètrent. Ensuite, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que cela est possible, bien se laver et enfiler des vêtements propres.

**Entreposage :** Entreposer le produit dans un endroit frais et bien ventilé et loin des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

**8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

**Mesure d'ingénierie :** Travailler dans un endroit bien ventilé. Utiliser une ventilation mécanique si les vapeurs sont trop fortes.

**Protection respiratoire :** Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air approuvé NIOSH/MSHA lors de la manipulation ou lors du chargement du produit concentré et si un déversement ou une fuite surviennent et que la concentration du produit est inconnue.

**Protection des yeux :** Lunettes protectrices contre les agents chimiques, lunettes de protection laminées ou un protecteur facial complet.

**Protection de la peau :** Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, tablier, bottes en caoutchouc résistant aux agents chimiques et chaussettes. Porter des gants en caoutchouc ou résistant aux agents chimiques.

**PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA**      **TLV-TWA selon ACGIH**  
Non inscrit                                      Non inscrit

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Apparence et odeur :** Liquide laiteux avec une odeur piquante.

**Poids spécifique (eau = 1) :** 0,99 – 1,01 g/ml

**Tension de vapeur (mm) :** 1 mm Hg

**Pourcentage de volatilité (par volume) :** Non établi

**Masse volumétrique apparente :** 0,99 - 1,01 kg/L.

**Point d'ébullition :** > 100°C

**Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) :** Similaire à l'eau

**Solubilité :** Soluble

**pH :** non disponible

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Stabilité :** Stable dans des conditions normales.

**Conditions à éviter :** Tenir loin des flammes nues, des surfaces chaudes et des foyers d'incendie.

**Substances incompatibles :** Agents oxydants. Agents réducteurs. Alcalins forts. Oxygène.

**Produits de décomposition dangereux :** Oxydes de carbone, oxydes de soufre et oxydes de phosphore.

**Polymérisation dangereuse :** Ne se produira pas.

**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

**Toxicité orale aiguë LD<sub>50</sub> (rat) :** 260 mg/kg (disulfure d'allyle)

**Irritation des yeux (lapin) :** Peut causer une légère irritation

**Inhalation CL<sub>50</sub> (rat) :** Non disponible

**Potentiel carcinogène :** Inconnu.

**Toxicité cutanée aiguë LD<sub>50</sub> (lapin) :** 3 600 mg/kg (disulfure d'allyle)

**Irritation cutanée (lapin) :** Cause une irritation sévère

**Sensibilisation cutanée (cobaye) :** Sensibilisant cutané potentiel

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Peut causer des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de nettoyage de l'équipement.

**13. ÉLIMINATION**

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Avant d'apporter le contenant au site de collecte : le rincer trois fois ou le rincer à pression en ajoutant le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation. Suivre les directives provinciales pour tout autre nettoyage additionnel avant de disposer du contenant. Rendre le contenant vide inutilisable pour un usage ultérieur. Disposer du contenant selon les exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'agence régulatrice provinciale. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

**14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

**Description TDM CANADA :** LIQUIDE TOXIQUE, BIOLOGIQUE, N.O.S. (CONTIENT DU DISULFURE D'ALLYLE), 6.1, UN2810, III, ERG GUIDE 153.

**Description DOT U.S. :** LIQUIDE TOXIQUE, BIOLOGIQUE, N.O.S. (CONTIENT DU DISULFURE D'ALLYLE), 6.1, UN2810, III, ERG GUIDE 153.

**Classification fret transporté par voie de surface Canada et É.-U. :** INSECTICIDES OU FONGICIDES, INSECTIFUGES OU RÉPULSIFS À ANIMAUX, NOI, OU EXTERMINATEURS DE VERMINE, ANIMAUX OU VOLAILLE, NOI ; POISON (NMFC 102100 ; CLASSE : 77,5).

**Description IMDG :** LIQUIDE TOXIQUE, BIOLOGIQUE, N.O.S. (CONTIENT DU DISULFURE D'ALLYLE), 6.1, UN2810, III, ERG GUIDE 153.

**15. RÉGLEMENTATION**

**Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :**

NFPA		HMIS	
3	Santé	0	Moindre
2	Inflammabilité	1	Légère
0	Instabilité	2	Modérée
		3	Élevée
		4	Grave
		3	Santé
		2	Inflammabilité
		0	Réactivité
		G	ÉPI

**Classement des dangers/signalement SARA/**

**Catégorie de danger SARA III :** Immédiat   O   Feu   O   Relâchement soudain de la pression   N    
Différé   O   Réactif   N  

**Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA :** Non inscrit

**SARA, Titre III, section 313 :** Non inscrit

**Inscription au registre RCRA :** Non inscrit

**Proposition 65 de la Californie :** Non inscrit

**16. AUTRES INFORMATION**

**Statut de la FS :** Nouveau

**Préparé par :** Services des marques et affaires réglementaires

**Révisé par :** Santé écologiques et Sécurité

**Limitation de responsabilité :** Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.